



DEMANDE DE PRE-RESERVATION SALLE PIERRE MICHEL

*(Remplir 1 document pour chaque manifestation)
A remettre à l'accueil Mairie – Service Réservation des salles*

Mairie de Forcalquier

Nom (organisme, société, association ou personne morale).....

Nom du Président de l'Association :

Adresse :

E-mail :@.....

Tél. : Fixe Portable

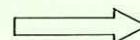
Détaillez la ou les manifestations envisagées, (installation, répétitions etc.) et ou joindre un programme	Indiquez 3 dates de choix		
<p>Détaillez les horaires.....</p> <p>Sono (micro) joindre un chèque de caution de 250 € OUI NON</p>			

La réservation de la salle devient définitive à la réception de la convention signée par le Député Maire.

Matériel sur demande

Expositions	Tarif	Durée	Coût
Par jour	40		
Par semaine	200		
Pour 2 semaines	330		
Spectacles			
Par jour	50		
Réunions - Congrès			
Par jour	100		
Forfait ménage 40 €			
Coût total			
CAPACITE D'ACCUEIL : 100 personnes chaises et tables mises en place et rangées par vos soins			

Avis de la commission culture



Pièces à fournir avec la demande de pré-réservation

Pour tous

- ✓ Attestation police d'assurance responsabilité civile de l'année en cours couvrant l'évènement dans les lieux utilisés.
- ✓ Une caution de 250 € par chèque sera demandée pour la sono (MICRO)
- ✓ Une caution de 250 € par chèque sera demandée (pour les expositions)
- ✓ Une caution de 310 € par chèque sera demandée (pour les spectacles)

Pour les associations :

- ✓ Copie des statuts + déclaration au Journal Officiel

Pour les sociétés:

- ✓ Extrait kbis récent

Date :

Signature :

Conditions d'occupation

Important : pour les manifestations du week-end les clés de la salle doivent être récupérées à l'accueil de la mairie le vendredi soir avant 17 heures et rendues le lundi matin à 8 heures.

- ✓ Obligation de se conformer à la réglementation en vigueur quant à l'affichage et au bruit
- ✓ Obligation de maintenir la porte fermée en cas de fonctionnement du chauffage ou de la climatisation
- ✓ Licence provisoire obligatoire dans le cas d'une buvette (à demander à la mairie)
- ✓ Un état des lieux sera effectué avant et après la location
- ✓ Les prix s'entendent à la journée - **sous location interdite**
- ✓ Bâtiment sous alarme tous les jours de 22 h à 5 h et le dimanche toute la journée
- ✓ Pas de stationnement devant l'entrée du bâtiment

*Remettre la demande de pré-réservation à l'accueil Mairie
Service Réservation des salles*

*1 Place du Bourguet
04301 FORCALQUIER*